



## Règlement intérieur appliqué dans LA SECTION LOISIR SAISON 2022/2023

### ➤ L'ADHESION

Après 1 cours d'essai toute année commencée est due entièrement. La pertinence d'une demande de l'adhérent(e) de remboursement de tout ou partie de sa cotisation pour cas de force majeure (déménagement, maladie, accident...) sera laissée à l'appréciation du bureau directeur de l'association et n'excédera pas 50 % de la cotisation.

L'adhésion de 10€ n'est pas remboursable.

La non-présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la gymnastique entraînera la suspension des cours.

### ➤ LES HORAIRES

**EN AUCUN CAS NE LAISSER ENTRER VOTRE (VOS) ENFANT(S) DANS LA SALLE DE GYMNASTIQUE SANS VOUS ASSURER DE LA PRESENCE DE L'ENTRAINEUR. NE PAS OUVRIR LA PORTE DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE SANS Y ETRE INVITE.**

Pour le bon déroulement du cours et le respect de tous il est nécessaire d'arriver au cours 10 mn au moins avant le début de celui-ci. Les élèves doivent être prêts à l'heure. Tout retard excédant 10 minutes pourra entraîner le renvoi de la séance pour le retardataire.

Nous vous demandons d'arriver 5 minutes avant la fin du cours, **pour récupérer votre (vos) enfant(s) dans les locaux**, afin d'éviter tout retard car les entraînements s'enchaînent rapidement.

**Les enfants non inscrits à l'activité ne sont pas autorisés à utiliser le matériel et à se déplacer dans le gymnase.**

### ➤ LES ABSENCES

Les absences prévues doivent être signalées

Les absences imprévues doivent être excusées.

Les absences répétées influent sur l'apprentissage et sur la progression de l'élève, L'élève pratiquant l'absentéisme sans raison valable ne pourra prétendre à participer au Gala de fin d'année.

### ➤ LE COMPORTEMENT

En cas d'attitude inappropriée, irrespectueuse d'un adhérent envers l'entraîneur ou un autre adhérent, après entretien avec la famille, le club se réserve le droit de suspendre l'accès au cours temporairement ou définitivement sans remboursement de cotisation.

### ➤ LA TENUE

Les cours se suivent dans une tenue vestimentaire adaptée soit :

- 1 justaucorps ou 1 short et tee-shirt. Les pieds nus - 1 bouteille d'eau

Il est indispensable de porter des vêtements qui suivent les lignes du corps afin de faciliter les mouvements et les corrections de placements.

**TOUS LES VETEMENTS « DE VILLE » SONT INTERDITS** pour les cours.

- Les cheveux doivent être obligatoirement attachés ou retenus par un bandeau
- Les chewing-gums et la nourriture sont INTERDITS dans la salle.
- Les téléphones portables doivent être laissés en mode silencieux vers le placard hifi
- Interdiction de pénétrer dans la salle avec des chaussures venant de l'extérieur.

➤ **LES INFORMATIONS**

Les informations se feront par mail, ou sur papiers volants nominatifs, distribués aux élèves présents aux cours. (Pensez à vérifier le sac de vos jeunes enfants)

Un panneau informatif est installé à l'entrée de la salle,  
**PENSEZ À LE CONSULTER REGULIEREMENT**  
Une copie de chaque document distribué y est affichée.

*L'inscription à la SECTION GYMNASTIQUE ARTISTIQUE implique l'acceptation totale du règlement intérieur.*

Mail : [lajeunefrance@orange.fr](mailto:lajeunefrance@orange.fr)